

Que le Bureau des Commissaires soit prié de mettre à la disposition de ladite Commission les fonds nécessaires pour cette célébration, qui consistera en réjouissances publiques, un feu d'artifices sur le Mont-Royal, un pique-nique pour les enfants dans l'île Saint-Hélène, où des jeux pourraient être organisés et des friandises distribuées avec musique par quelques-unes des fanfares de la Ville, afin que nos enfants gardent de ce jour mémorable un souvenir inoubliable;

Que l'on se mette en communication avec les autorités militaires afin de s'assurer si une parade militaire ne pourrait pas avoir lieu à Montréal ce jour-là;

Que le Greffier de la Cité reçoive instruction de voir à ce que le drapeau royal flotte sur l'Hôtel de Ville, ce jour-là, et que Son Honneur le Maire soit prié de déclarer le 22 juin jour de fête civique et d'engager les citoyens à l'observer comme tel; et

Que Son Excellence le Gouverneur Général soit prié de présenter à Sa Majesté l'adresse de félicitation agréée par le Conseil le 10 avril courant.

47.—Du Bureau des Commissaires, répondant à certaines questions posées par M. l'échevin Brodeur au sujet du nettoyage des rues.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et que le Greffier soit prié d'en transmettre une copie à M. l'échevin Brodeur.

48.—Du Bureau des Commissaires, répondant à certaines questions posées par M. l'échevin Larivière.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et que le Greffier soit prié d'en transmettre une copie à M. l'échevin Larivière.

49.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'amender le rapport antérieurement soumis concernant l'installation de la Bibliothèque Civique dans l'Ecole Technique.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin BRODEUR, il est

Résolu: Que ledit rapport soit amendé en ajoutant dans la première page, première ligne du dernier paragraphe, après les mots "Ecole Technique," les mots "ou la Cité de Montréal," et que, ainsi amendé, ledit rapport soit reçu et adopté.

50.—Du Bureau des Commissaires, transmettant au Conseil une communication de l'Union Internationale des Barbiers "re" Exposition sur l'île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé à la Commission Spéciale "re" Exposition.

51.—Du Bureau des Commissaires, au sujet des négociations avec la Compagnie des Tramways de Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et déposé aux archives.

52.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'approuver un acte de vente consenti à Dame L. Séguin.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

53.—Du Bureau des Commissaires, au sujet d'une souïte à charbon en face de la propriété de la succession Godfrey.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

54.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. A. E. Rae & Co. de construire une souïte à charbon.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin BOYD, il est

Résolu: Que les mots "et ayant droit," soient ajoutés après les mots "A. E. Rae & Co." partout où il se rencontrant dans ledit rapport, et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

55.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Jas. Halpin d'installer un réservoir "Bowser" sous le trottoir.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin GAUVIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

56.—Du "Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à MM. D. Deschamps & Cie de vendre de la gazo-

line.

Resolved: That said report be received and that that Reception Committee be requested to consider the question of celebrating appropriately the coronation of our beloved Sovereign King George V, on the 22nd of June, next;

That the Board of Commissioners be requested to place a the disposal of said Committee the necessary funds for such a celebration, the same to consist in public rejoicings, a display of fireworks on Mount-Royal, a picnic for the children on St. Helen's Island, where games might be organized and sweets, etc., distributed, with music by some of the City bands, in order that said day may remain an exceptional and memorable one in the memory of our children;

That the military authorities be communicated with in order to ascertain if a military parade might not be held in Montreal, on that day;

That the City Clerk be instructed to see that the Royal Ensign float on the City Hall, that day, and that His Worship the Mayor be requested to declare the 22nd of June a civic holiday and to ask the citizens to observe said day as such; and

That His Excellency the Governor General be requested to present to His Majesty the address of congratulation of the citizens of Montreal, agreed to by this Council on the 10th April, instant.

47.—From Board of Commissioners replying to certain questions put by alderman Brodeur "re" cleaning of lanes.

On motion of alderman L. A. LAPOINTE, seconded by alderman O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and that the City Clerk be instructed to transmit copy thereof to alderman Brodeur.

48.—From Board of Commissioners, replying to certain questions put by alderman Larivière.

On motion of alderman L. A. LAPOINTE, seconded by alderman O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and that the City Clerk be authorized to transmit copy thereof to alderman Larivière.

49.—From Board of Commissioners, to amend previous report "re" installation of Civic Library in Technical School.

On motion of alderman L. A. LAPOINTE, seconded by alderman BRODEUR, it was

Resolved: That said report be amended by adding on the first page, in the 1st line of the last paragraph, after the words "Technical School", the words "or the City of Montreal", and that, so amended, said report be received and adopted.

50.—From Board of Commissioners, transmitting to Council a communication of the International Barbers' Union "re" exhibition on St. Helen's Island.

On motion of alderman L. A. LAPOINTE, seconded by alderman O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be referred to the Special Committee "re" Exhibition.

51.—From Board of Commissioners, anent negotiations with the Montreal Street Railway Co.

On motion of alderman L. A. LAPOINTE, seconded by alderman O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and filed of record.

52.—From Board of Commissioners, to approve of a deed of sale to Dame L. Séguin.

On motion of alderman L. A. LAPOINTE, seconded by alderman LAVALLEE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

53.—From Board of Commissioners, anent coal shute facing the property of the Estate Godfrey

On motion of alderman L. A. LAPOINTE, seconded by alderman BOYD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

54.—From Board of Commissioners, to allow A. E. Rae & Co. to construct a coal shute.

On motion of alderman L. A. LAPOINTE, seconded by alderman BOYD, it was

Resolved: That the words "and ayant droit" be added after the words "A. E. Rae & Co." wherever the same appear in said report, and that, so amended, said report be adopted.

55.—From Board of Commissioners, to allow Jas. Halpin to install a Bowser tank under the sidewalk.